



L'attrait du bureau comme lieu de travail des jeunes

Ifop pour SAS WO2 Holding



Février 2024



N° 120 330
Contacts Ifop :
Fabienne Gomant / Marie-Agathe Deffain
Département Opinion et Stratégies d'Entreprise
01 45 84 14 44
prenom.nom@ifop.com

SOMMAIRE



1. Méthodologie

2. Résultats de l'étude

- A - L'importance accordée à l'engagement environnemental des entreprises
- B - Les impressions générales sur le travail en bureau
- C - L'importance des locaux de l'entreprise dans le recrutement
- D - L'importance des locaux de l'entreprise dans le travail au quotidien

3. Les principaux enseignements

4. Annexes



Méthodologie

Méthodologie

Étude réalisée par l'ifop pour SAS WO2 Holding



ÉCHANTILLON

L'enquête a été menée auprès d'un échantillon de **1 011** personnes, représentatif de la population française âgée de 18 à 34 ans et qui travaille déjà ou envisage de travailler à l'avenir en bureau.

MÉTHODOLOGIE

La représentativité de l'échantillon a été assurée par la méthode des quotas (sexe, âge, profession de la personne interrogée) après stratification par région et catégorie d'agglomération.

MODE DE RECUEIL

Les interviews ont été réalisées par questionnaire auto-administré en ligne **du 10 au 21 novembre 2023**.

Le détail par sous-cible a été systématiquement présenté pour chaque question, c'est-à-dire sur :



Les répondants qui **travaillent déjà** en bureau (69% de l'échantillon redressé)



Et ceux qui **projettent de travailler** en bureau à l'avenir (31% de l'échantillon redressé)

The background features a dark blue gradient with various white and light blue icons: a target with an arrow in the center, several upward-pointing arrows of different sizes, and a bar chart with three bars of increasing height. A red rounded rectangle is overlaid on the lower right portion of the image.

Résultats de l'étude

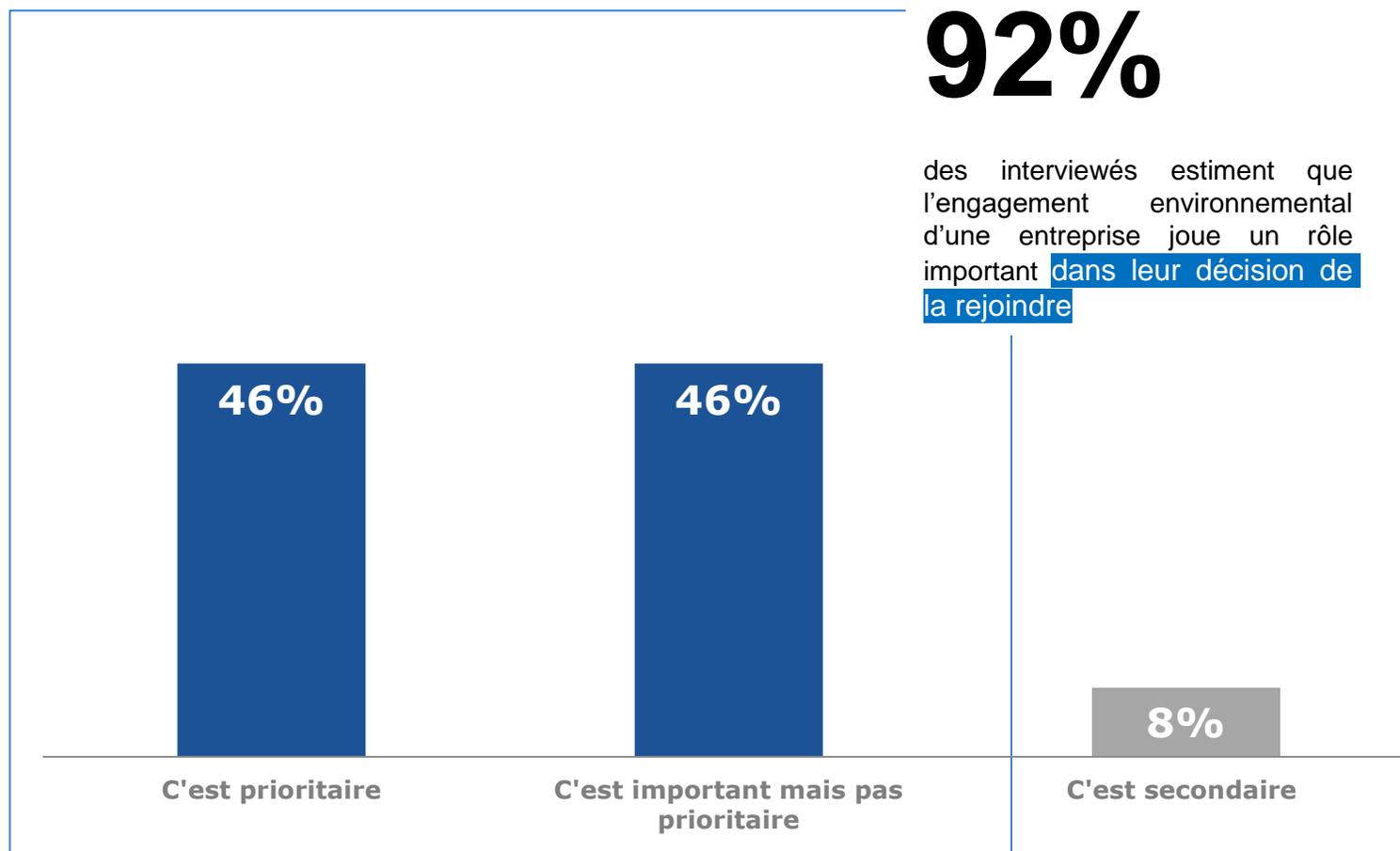
A

L'importance accordée
à l'engagement
environnemental des
entreprises

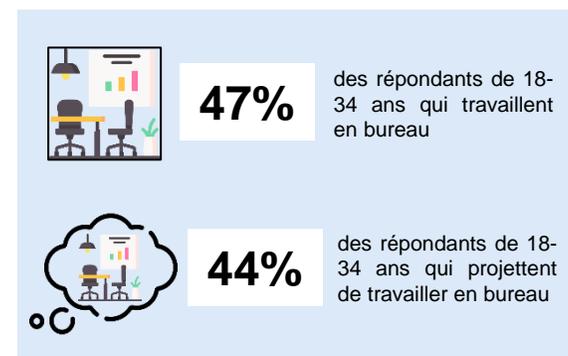


Le poids de l'engagement environnemental d'une entreprise dans le choix de la rejoindre

QUESTION : Parlons de l'engagement environnemental des entreprises. Pour vous personnellement, dans quelle mesure est-ce que l'engagement environnemental d'une entreprise ou organisation compte dans votre décision de la rejoindre ou non ?



ZOOM sur le profil des répondants qui estiment que « c'est prioritaire »
(Ensemble : 46%)



Le poids de l'engagement environnemental d'une entreprise dans le choix de la rejoindre – *Détail selon le profil sociodémographique*

QUESTION : Parlons de l'engagement environnemental des entreprises. Pour vous personnellement, dans quelle mesure est-ce que l'engagement environnemental d'une entreprise ou organisation compte dans votre décision de la rejoindre ou non ?

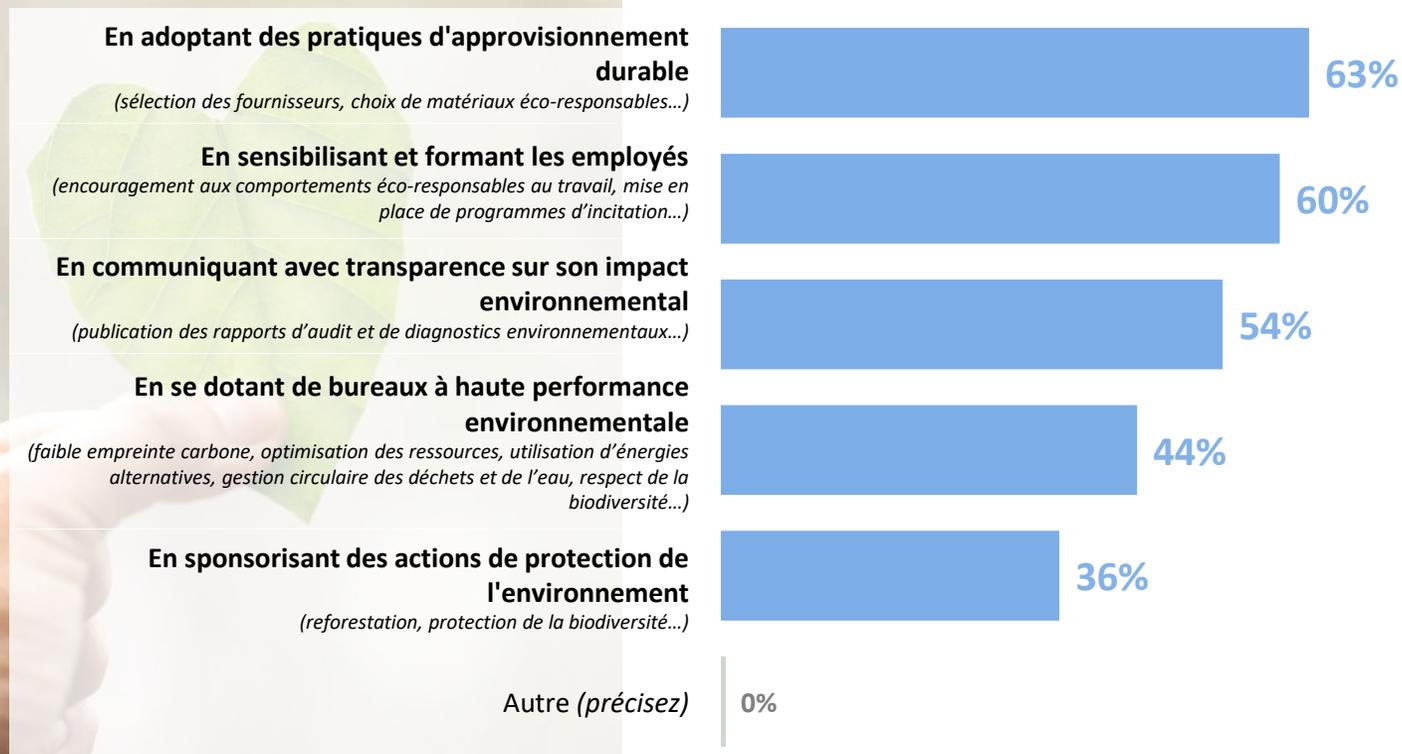
	Selon l'âge		Selon si l'interviewé(e) travaille en open space ou en bureau fermé (pour les actifs)		Selon si l'interviewé(e) travaille en flex office ou s'il a une place attribuée (pour les actifs)		Selon la pratique de télétravail (pour les actifs)					Selon l'importance accordée à la qualité des bureaux dans une entreprise	
	18-24 ans	25-34 ans	Total En open space	Total en bureau fermé	En flex office	Avec une place attribuée	Total télétravail	Très fréquemment (4 à 5 jours par semaine)	Fréquemment (2 à 3 jours par semaine)	De temps en temps (moins de 2 jours par semaine)	Ne télétravaille jamais	Total Important	Total Peu ou pas important
C'est prioritaire (Ensemble : 46%)	47%	46%	52%	40%	52%	45%	53%	66%	56%	43%	37%	49%	19%
C'est important mais pas prioritaire (Ensemble : 46%)	48%	43%	41%	48%	41%	46%	41%	26%	39%	49%	49%	46%	40%
C'est secondaire (Ensemble : 8%)	5%	11%	7%	12%	7%	9%	6%	8%	5%	8%	14%	5%	41%

XX% / XX% indiquent qu'il s'agit de résultats pour cette catégorie de répondants significativement inférieurs ou supérieurs à la moyenne de l'ensemble des répondants

La manière dont l'entreprise doit manifester son engagement environnemental

QUESTION : Et selon vous, comment est-ce qu'une entreprise ou organisation doit manifester son engagement environnemental ? -

Base : posé à ceux qui déclarent que l'engagement environnemental joue un rôle important dans leur décision de rejoindre une entreprise, soit **92%** des répondants.



	(91% de l'échantillon)	(93% de l'échantillon)	Différentiel de réponses des répondants qui travaillent en bureau par rapport à celles de ceux qui s'y projettent
En adoptant des pratiques d'approvisionnement durable	63%	62%	+1 pt
En sensibilisant et formant les employés	61%	57%	+4 pts
En communiquant avec transparence sur son impact environnemental	53%	56%	-3 pts
En se dotant de bureaux à haute performance environnementale	44%	47%	-3 pts
En sponsorisant des actions de protection de l'environnement	36%	36%	=
Autre (précisez)	0%	1%	-1 pt

XX% / XX% indiquent qu'il s'agit de résultats pour cette catégorie de répondants significativement inférieurs ou supérieurs à la moyenne de l'ensemble des répondants

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Le principal critère pouvant inciter une entreprise à opter pour des bureaux à haute performance environnementale

QUESTION : Selon vous, parmi la liste suivante quel serait le critère principal qui pousserait une entreprise à opter pour des bureaux à haute performance environnementale ?



Un immeuble de bureaux qui produit sa propre énergie (utilisation de panneaux solaires, géothermie, etc.)



Un immeuble de bureaux à faible empreinte carbone et basse consommation d'énergie pour lutter contre le réchauffement climatique



Un immeuble de bureaux qui favorise la gestion circulaire des déchets et de l'eau



Un immeuble de bureaux qui permet une autosuffisance alimentaire (jardins urbains, potagers urbains alimentant les points de vente/restaurants locaux)



Un immeuble de bureaux qui promeut la biodiversité (oiseaux, insectes, abeilles, espèces rares, etc.)



Différentiel de réponses des répondants qui travaillent en bureau par rapport à celles de ceux qui s'y projettent

31%	35%	-4 pts
31%	28%	+3 pts
14%	13%	+1 pt
13%	12%	+1 pt
11%	12%	-1 pt

XX% / XX% indiquent qu'il s'agit de résultats pour cette catégorie de répondants significativement inférieurs ou supérieurs à la moyenne de l'ensemble des répondants

B

Les impressions générales
sur le travail en bureau

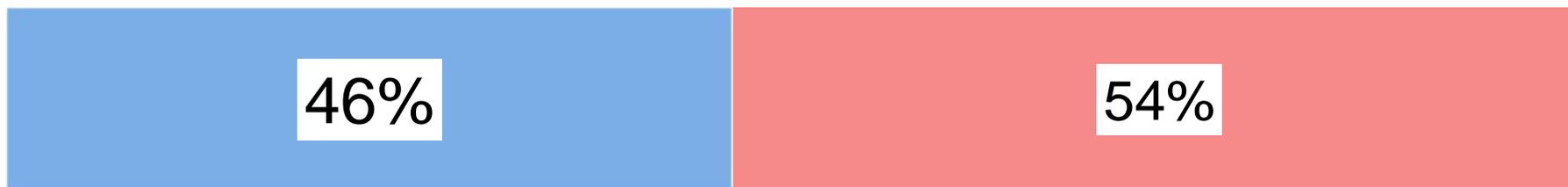


Le sentiment que les immeubles de bureaux ont su s'adapter aux attentes des salariés et de la société

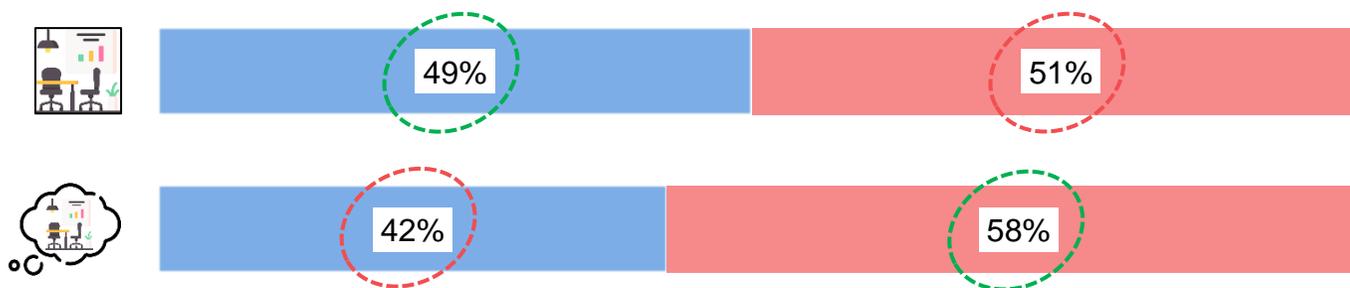
QUESTION : Nous allons maintenant parler des immeubles de bureaux comme lieu de travail. Vous personnellement, diriez-vous que les immeubles de bureaux comme lieu de travail...

Ont su évoluer pour correspondre aux attentes des salariés et de la société

Doivent encore évoluer pour correspondre aux attentes des salariés et de la société



Détail selon la cible



Aide à la lecture :

○ / ○ Indiquent des écarts significatifs entre les cibles.

Le sentiment que les immeubles de bureaux ont su s'adapter aux attentes des salariés et de la société – *Détail selon le profil sociodémographique*

QUESTION : Nous allons maintenant parler des immeubles de bureaux comme lieu de travail. Vous personnellement, diriez-vous que les immeubles de bureaux comme lieu de travail...

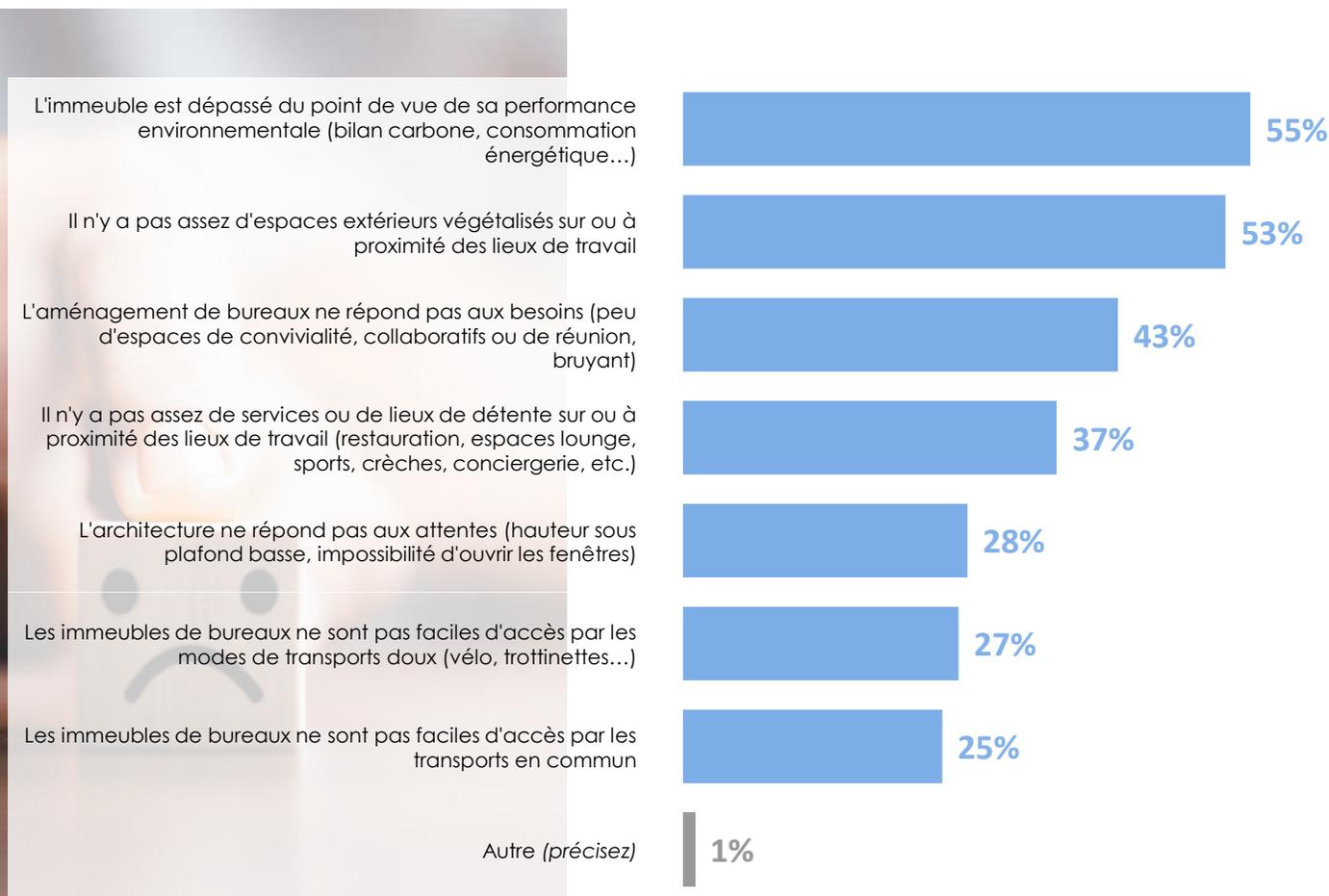
	Selon si l'interviewé(e) travaille en open space ou en bureau fermé (pour les actifs)		Selon si l'interviewé(e) travaille en flex office ou s'il a une place attribuée (pour les actifs)		Selon la pratique de télétravail (pour les actifs)					Selon l'importance de l'engagement environnemental d'une entreprise dans son choix de la rejoindre			Selon l'importance accordée au bureau		
	Total En open space	Total en bureau fermé	En flex office	Avec une place attribuée	Total télétravail	. Très fréquemment (4 à 5 jours par semaine)	. Fréquemment (2 à 3 jours par semaine)	. De temps en temps (moins de 2 jours par semaine)	Ne télétravaille jamais	Prioritaire	Important mais pas prioritaire	Secondaire	. Déterminant	. Important mais pas déterminant	Peu ou pas important
Ont su évoluer pour correspondre aux attentes des salariés et de la société (Ensemble : 46%)	54%	41%	57%	43%	56%	76%	58%	43%	35%	56,30%	38,30%	35,00%	60%	41%	37%
Doivent encore évoluer pour correspondre aux attentes des salariés et de la société (Ensemble : 54%)	46%	59%	43%	57%	44%	24%	42%	57%	65%	43,70%	61,70%	65,00%	40%	59%	63%

XX% / XX% indiquent qu'il s'agit de résultats pour cette catégorie de répondants significativement inférieurs ou supérieurs à la moyenne de l'ensemble des répondants

Les raisons pour lesquelles les immeubles de bureaux n'ont pas su évoluer

QUESTION : Parmi la liste suivante, qu'est-ce qui vous fait dire qu'un immeuble de bureau n'a pas su évoluer ?

Base : posé à ceux qui considèrent que les immeubles de bureau doivent encore évoluer pour correspondre aux attentes des salariés et de la société, soit **54%** de l'échantillon.



	(51% de l'échantillon)	(58% de l'échantillon)	Différentiel de réponses des répondants qui travaillent en bureau par rapport à celles de ceux qui s'y projettent
	55%	57%	-2 pts
	51%	57%	-6 pts
	45%	38%	+7 pts
	33%	44%	-10 pts
	28%	27%	+1 pt
	25%	30%	-5 pts
	23%	29%	-6 pts
	1%	1%	=

XX% / XX% indiquent qu'il s'agit de résultats pour cette catégorie de répondants significativement inférieurs ou supérieurs à la moyenne de l'ensemble des répondants

(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

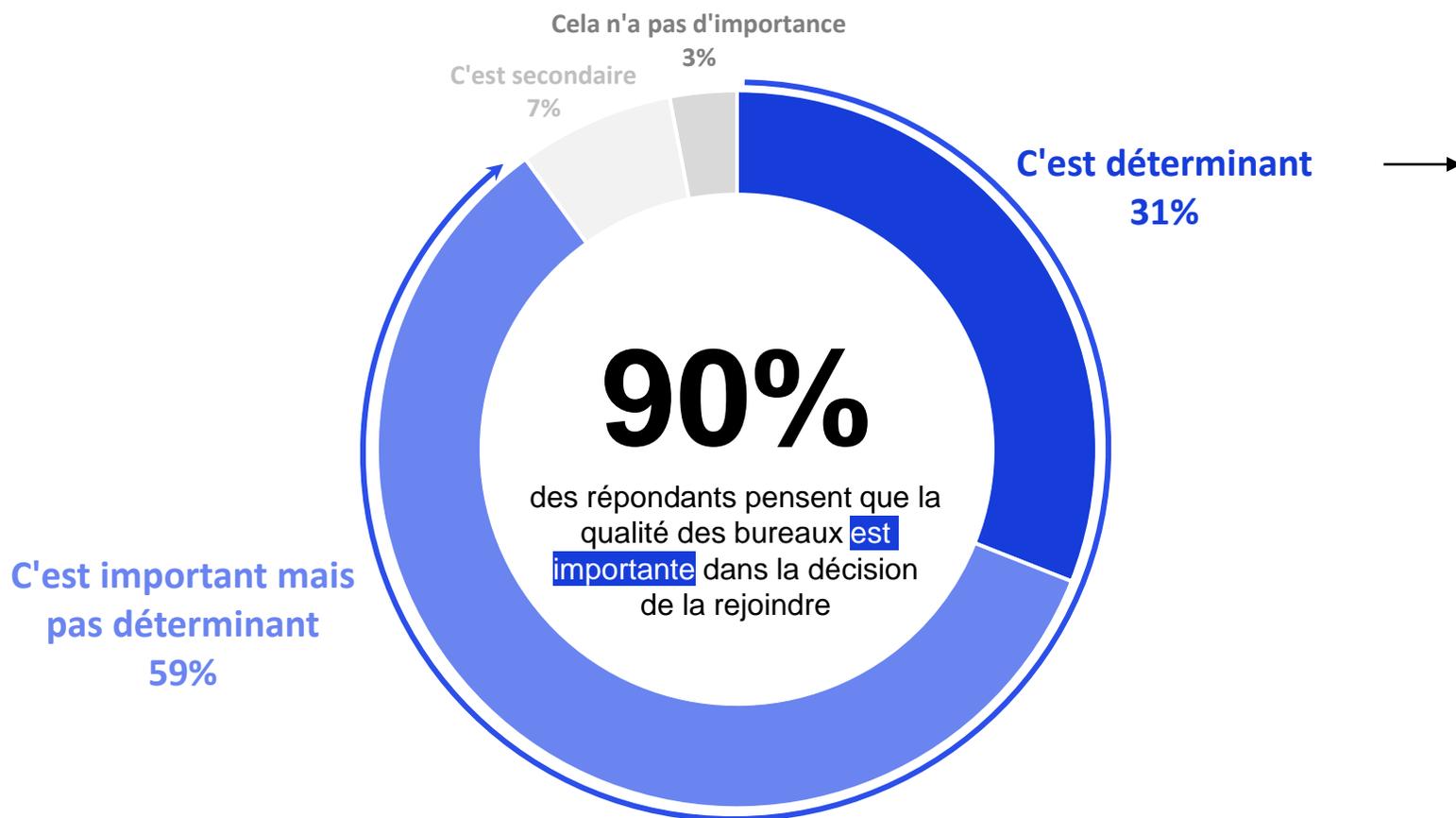
C

L'importance des locaux de l'entreprise dans le recrutement

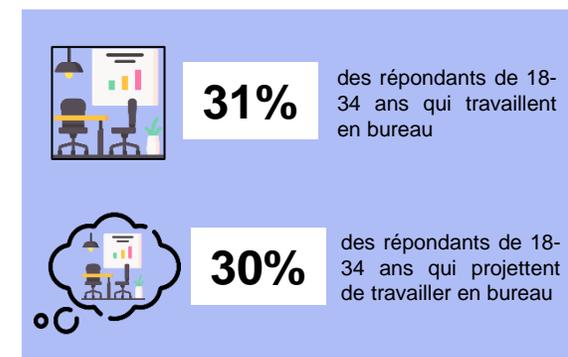


L'importance accordée à la qualité des bureaux dans une entreprise

QUESTION : Pour vous personnellement, dans quelle mesure est-ce que la qualité des bureaux d'une entreprise ou organisation est importante dans votre décision de la rejoindre ou non ?



ZOOM sur le profil des répondants qui estiment que « **c'est déterminant** »
(Ensemble : 31%)



Les caractéristiques de bureaux pouvant le plus peser dans son choix de rejoindre une entreprise

QUESTION : Parmi les caractéristiques des bureaux suivantes, lesquelles pèseraient le plus dans votre décision de rejoindre ou non une entreprise ou organisation ?

La qualité de l'aménagement intérieur

(espaces de convivialité, salles de réunions équipées, phones box, végétation intérieure, design)



La qualité des services de l'immeuble

(offre de restauration diversifiée, installations sportives sur place ou à proximité, locaux vélos, crèche, parking)



La qualité de l'immeuble en matière d'émissions de gaz à effet de serre

(faible empreinte carbone de la construction, faible empreinte carbone de l'utilisation de l'immeuble)



La qualité architecturale du lieu

(espaces extérieurs généreux, grande hauteur sous plafond, lumière naturelle)



La qualité des matériaux utilisés avec notamment la présence de matériaux naturels de type bois et de végétation



Autre caractéristique de l'immeuble (*précisez*)

0%



Différentiel de réponses des répondants qui travaillent en bureau par rapport à celles de ceux qui s'y projettent

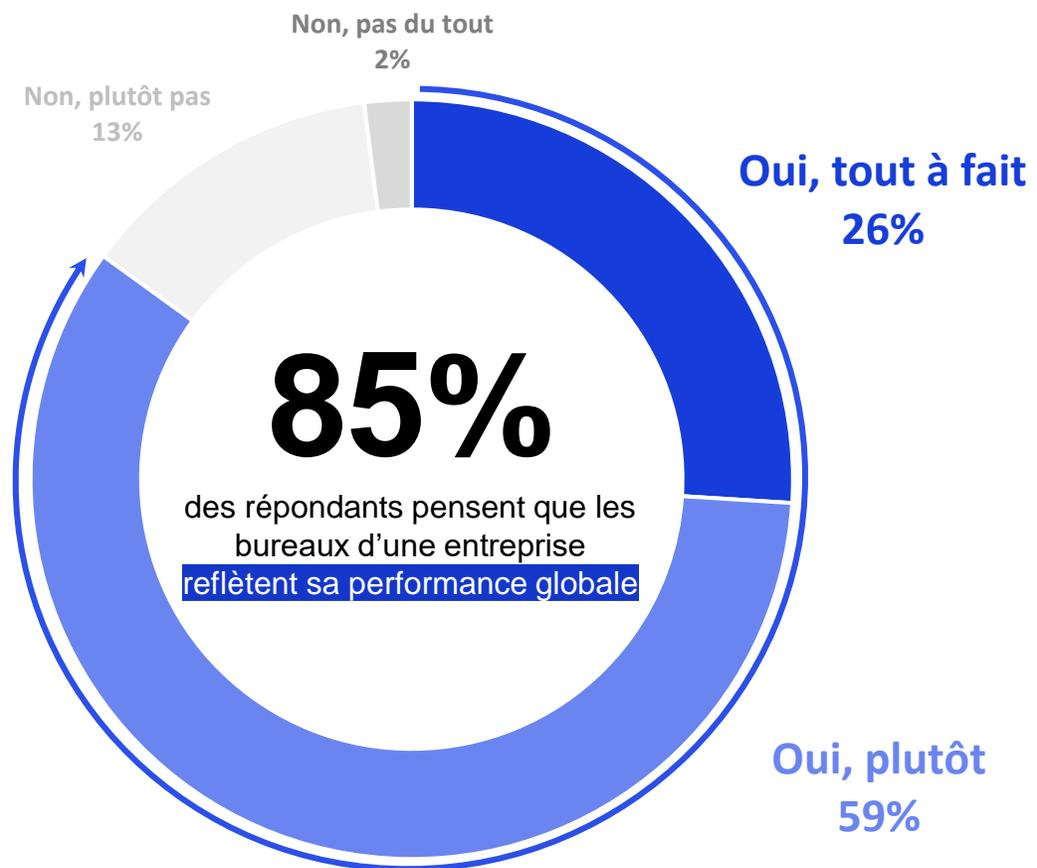
55%	57%	-2 pts
48%	52%	-4 pts
35%	38%	-3 pts
32%	35%	-3 pts
32%	33%	-1 pt
0%	1%	-1 pt

XX% / XX% indiquent qu'il s'agit de résultats pour cette catégorie de répondants significativement inférieurs ou supérieurs à la moyenne de l'ensemble des répondants

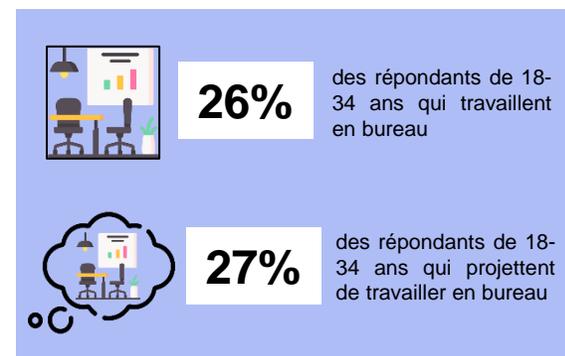
(*) Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner plusieurs réponses.

Le rapport entre les bureaux et la performance d'une entreprise

QUESTION : Selon vous, est-ce que les bureaux d'une entreprise reflètent sa performance globale ?

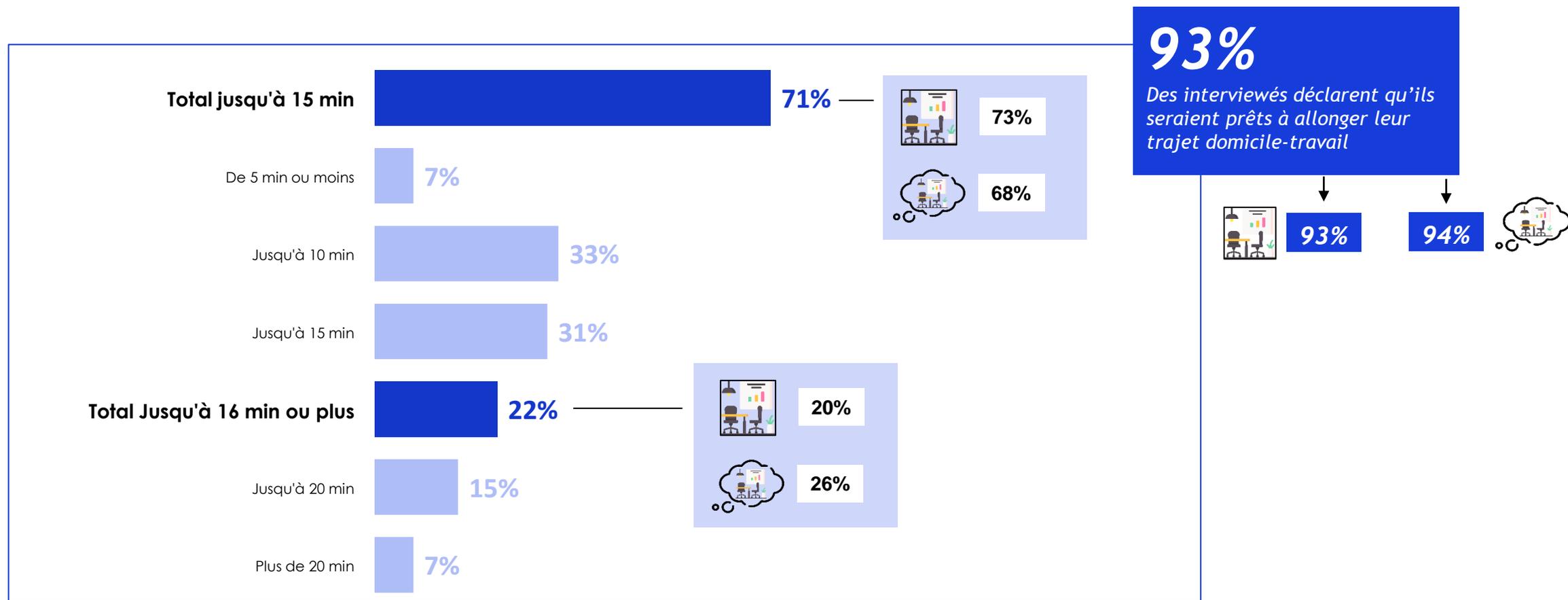


ZOOM sur le profil des répondants qui ont répondu « oui, tout à fait »
(Ensemble : 26%)



Le rallongement du trajet domicile-travail toléré pour travailler dans des bureaux de dernière génération

QUESTION : Imaginons que vous ayez le choix entre deux entreprises vous proposant un poste aux contenu et niveau de revenu équivalents. De combien de temps seriez-vous prêt(e) à rallonger votre trajet pour des bureaux de dernière génération (très haute performance environnementale, espaces de travail extérieurs, végétalisation, éclairage à la lumière naturelle, espaces collaboratifs tout équipés, services sur place etc.) ?



Je ne suis pas prêt(e) à rallonger mon temps de trajet domicile-travail pour cela



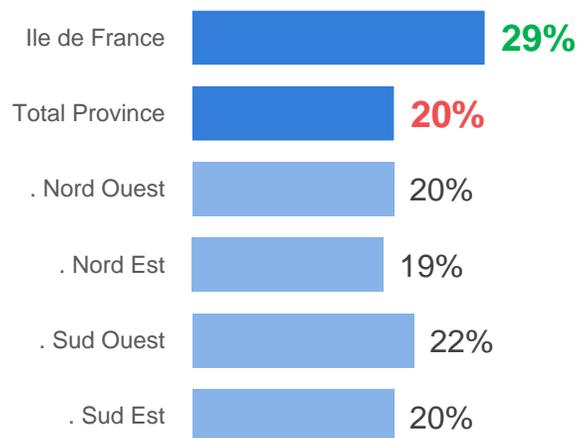
Le rallongement du trajet domicile-travail toléré pour travailler dans des bureaux de dernière génération – **Détail selon le profil sociodémographique**

QUESTION : Imaginons que vous ayez le choix entre deux entreprises vous proposant un poste aux contenu et niveau de revenu équivalents. De combien de temps seriez-vous prêt(e) à rallonger votre trajet pour des bureaux de dernière génération (très haute performance environnementale, espaces de travail extérieurs, végétalisation, éclairage à la lumière naturelle, espaces collaboratifs tout équipés, services sur place etc.) ?

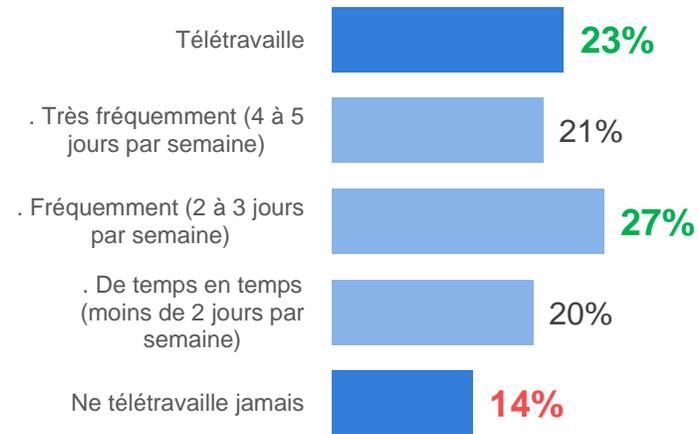
Profil des répondants qui déclarent être prêts à **rallonger significativement leur trajet domicile-travail (soit de 16 min ou plus)** pour travailler dans des bureaux de dernière génération

(Ensemble : 22%)

Selon la région



Selon la fréquence de télétravail



XX% / XX% indiquent qu'il s'agit de résultats pour cette catégorie de répondants significativement inférieurs ou supérieurs à la moyenne de l'ensemble des répondants

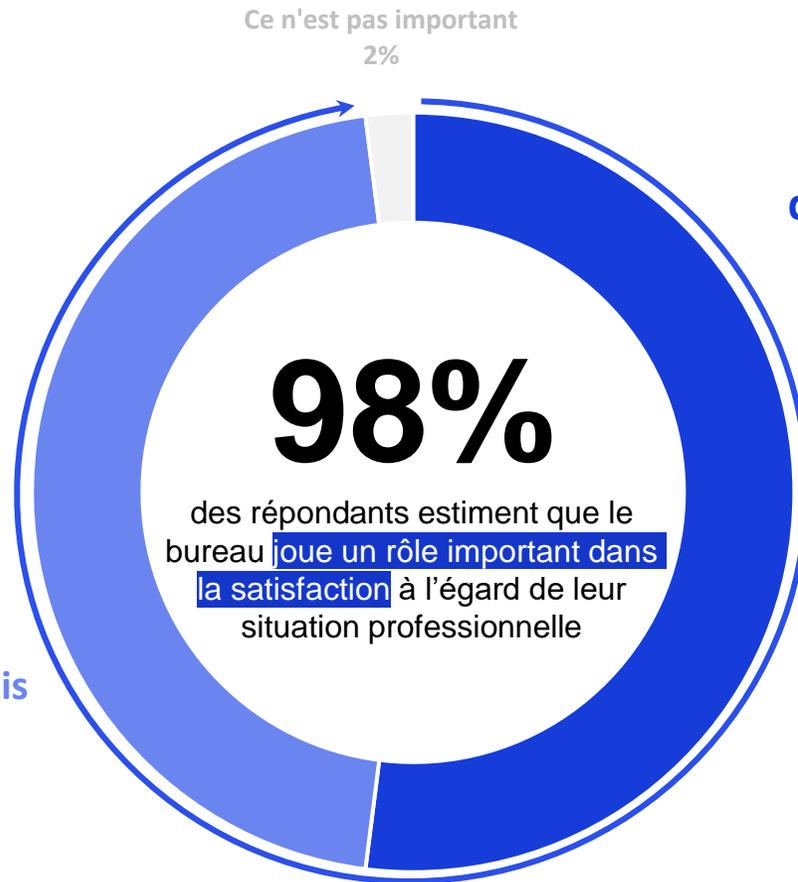
D

L'importance des locaux de l'entreprise dans le travail au quotidien



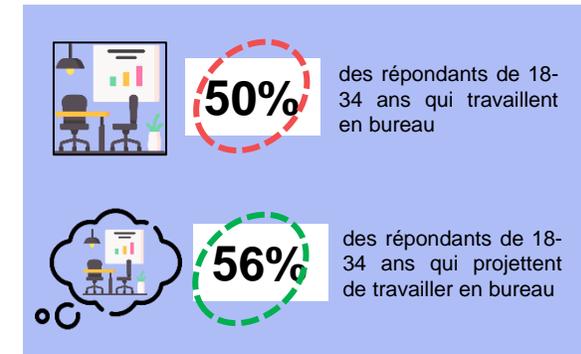
La contribution du bureau à la satisfaction vis-à-vis de sa situation professionnelle

QUESTION : Dans quelle mesure estimez-vous que le bureau comme lieu de travail (son aménagement, les services offerts...) contribue à la satisfaction générale vis-à-vis de sa situation professionnelle ?



C'est déterminant
52%

ZOOM sur le profil des répondants qui estiment que « c'est déterminant »
(Ensemble : 52%)



Aide à la lecture :

○ / ○ Indiquent des écarts significatifs entre les cibles.

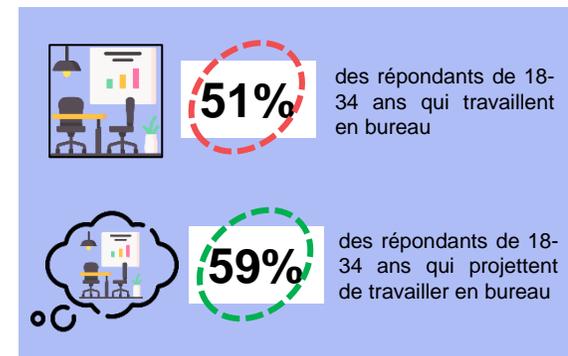
La contribution du bureau à la performance et à l'efficacité au travail

QUESTION : Dans quelle mesure estimez-vous que le bureau comme lieu de travail (son aménagement, les services offerts...) contribue à la performance et l'efficacité au travail ?



C'est déterminant
53%

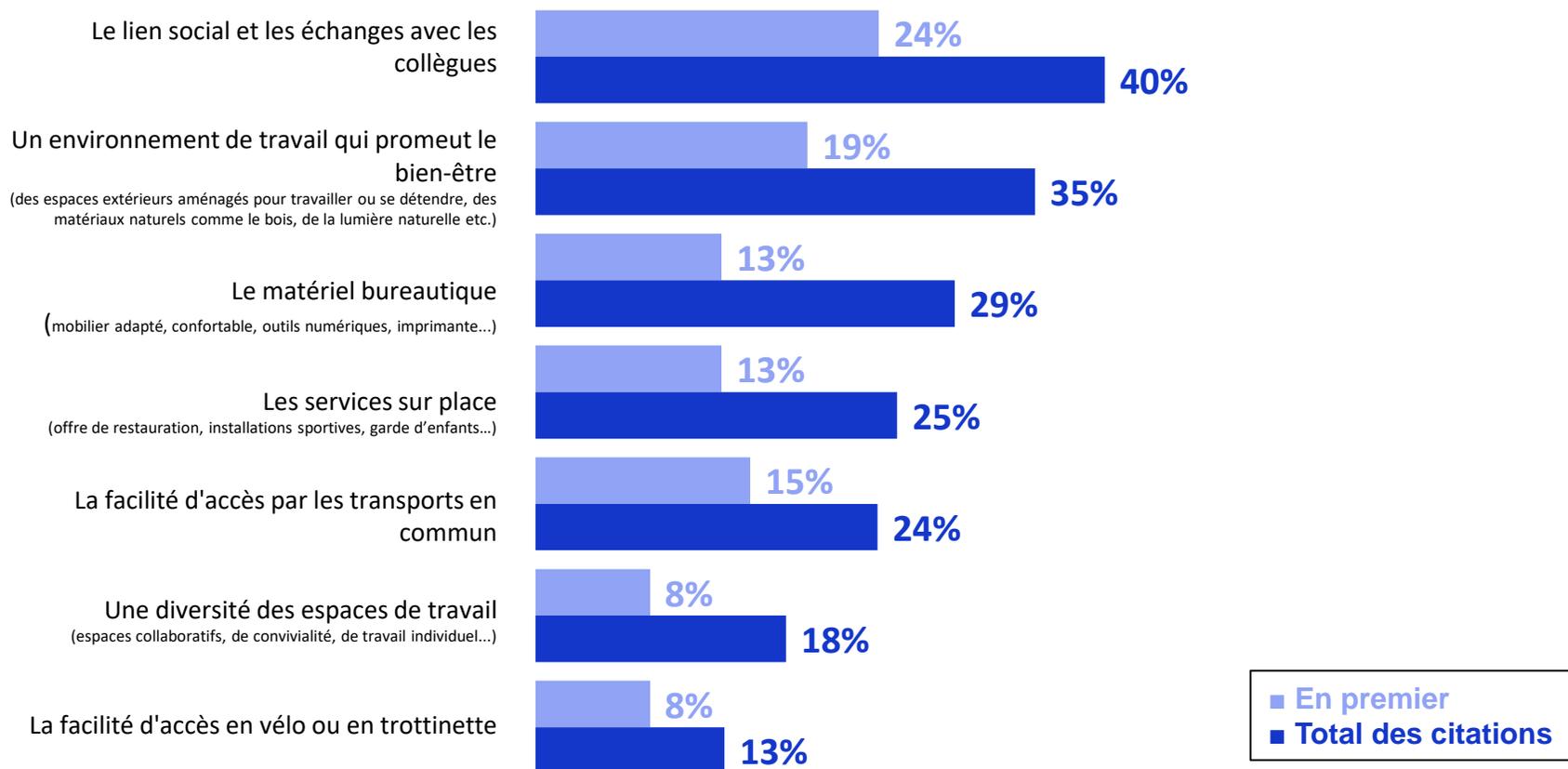
ZOOM sur le profil des répondants qui estiment que « c'est déterminant »
(Ensemble : 53%)



C'est important mais pas déterminant
45%

Les incitations à se rendre au bureau plutôt que de télétravailler depuis son domicile

QUESTION : Qu'est-ce qui vous incite ou vous inciterait à aller travailler au bureau plutôt que de télétravailler depuis votre domicile, si vous en aviez le choix ? En premier ? En second ?

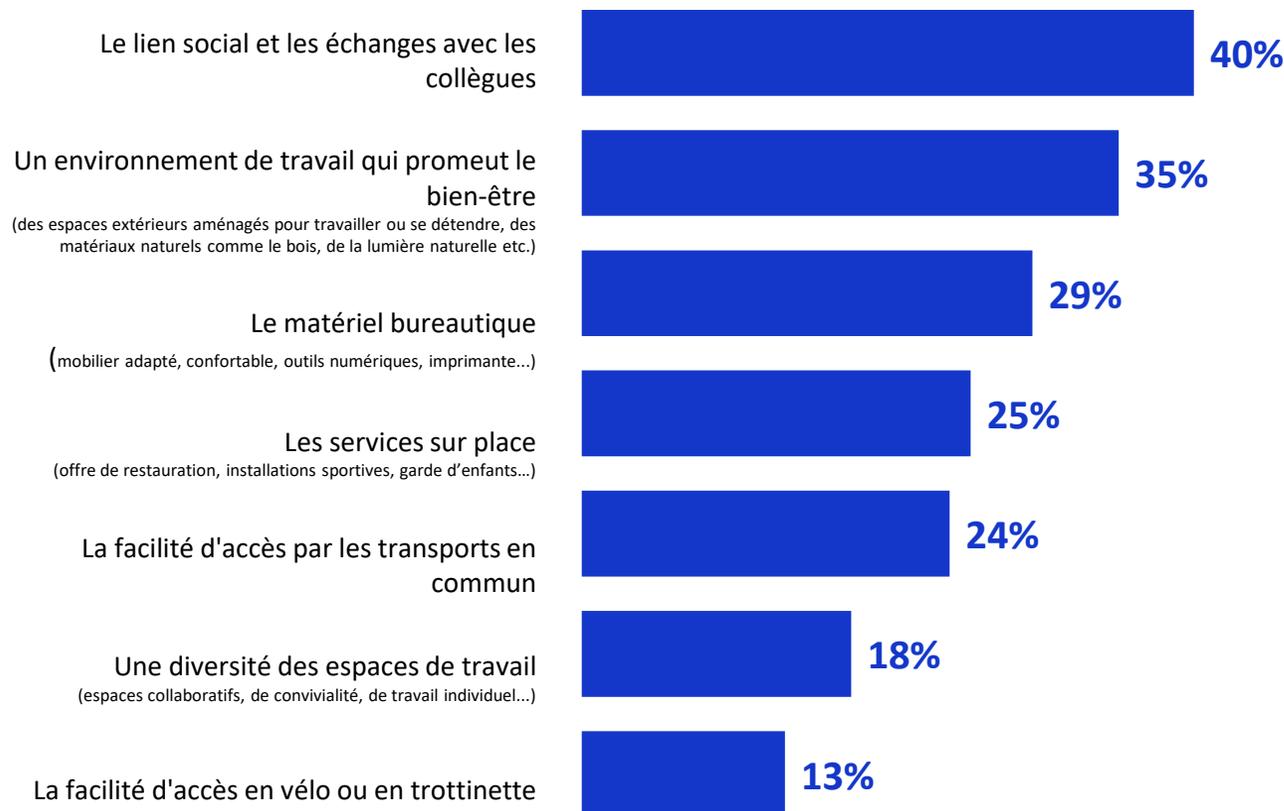


Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

Les incitations à se rendre au bureau plutôt que de télétravailler depuis son domicile - *Détail*

QUESTION : Qu'est-ce qui vous incite ou vous inciterait à aller travailler au bureau plutôt que de télétravailler depuis votre domicile, si vous en aviez le choix ? En premier ? En second ?

Total des citations



	39%	42%	-3 pts
	34%	38%	-4 pts
	30%	29%	+1 pt
	26%	24%	+2 pts
	24%	24%	=
	19%	14%	+5 pts
	13%	13%	=

Différentiel de réponses des répondants qui travaillent en bureau par rapport à celles de ceux qui s'y projettent

Total supérieur à 100, les interviewés ayant pu donner deux réponses.

XX% / XX% indiquent qu'il s'agit de résultats pour cette catégorie de répondants significativement inférieurs ou supérieurs à la moyenne de l'ensemble des répondants



Les principaux enseignements

I. L'engagement environnemental est perçu comme un atout compétitif pour les entreprises, et valorisé lorsque ce dernier est directement visible.

- **Pratiquement à l'unanimité, les 18-34 ans interrogés déclarent que l'engagement environnemental d'une entreprise influe sur son attractivité au moment de la recherche d'emploi (92%).** Près de la moitié d'entre eux considèrent qu'il s'agit même d'un critère « déterminant » dans leur prise de décision (46% ; notamment 47% de ceux qui travaillent déjà en bureau et 44% de ceux qui s'y projettent à l'avenir). Une proportion similaire de répondants reconnaît son importance, sans pour autant le juger prioritaire (46%). Au final, ils ne sont que 8% à considérer que l'engagement environnemental des entreprises joue un rôle « secondaire » dans leur prise de décision.
- Pour les répondants qui valorisent l'engagement environnemental des entreprises dans lesquelles ils souhaitent postuler, c'est avant tout **l'adoption de pratiques concrètes et directement visibles** qui est souhaité. C'est en effet d'abord au travers de l'adoption de pratiques d'approvisionnement durable (dans la sélection des fournisseurs, le choix de matériaux éco-responsables ...) - cité par 63% d'entre eux - mais aussi par la sensibilisation et la formation (60% de citations), que l'entreprise doit manifester cet engagement selon eux. Outre ces attentes d'actions concrètes, la moitié des interviewés concernés expriment **un souhait de transparence de la part des entreprises sur le sujet, et** notamment une communication transparente sur son impact environnemental, notamment au travers de la publication de rapports d'audit ou de diagnostic environnementaux (54%). 44% mentionnent également la dotation de bureaux à haute performance environnementale (c'est-à-dire des bureaux à faible empreinte carbone, qui utilise des énergies alternatives, avec une gestion circulaire des déchets et de l'eau ...) et 36% en sponsorisant des actions de protection de l'environnement.
- Du point de vue des 18-34 ans interrogés, les principaux critères pouvant inciter une entreprise à opter pour des bureaux à haute performance environnementale se portent avant tout sur **l'optimisation de sa performance énergétique** : 32% mentionnent la production de sa propre énergie (utilisation de panneaux solaires, géothermie, etc.) et 30% un immeuble à faible empreinte carbone et basse consommation d'énergie pour lutter contre le réchauffement climatique.
- Sur le plan de l'engagement environnemental des entreprises, peu de différences se dessinent entre les attentes des jeunes actifs occupés qui travaillent déjà en bureau et ceux qui projettent d'y travailler dans les années à venir.

II. Une performance environnementale insatisfaisante et le manque d'espaces extérieurs végétalisés sont pointés comme les principales pistes d'évolution des immeubles de bureau pour s'aligner sur les attentes des salariés et de la société

- **Près de la moitié des répondants considèrent que les immeubles de bureaux (considérés comme des lieux de travail) ont su évoluer pour correspondre aux attentes des salariés et de la société (46%).** A cet égard, ce sont les répondants qui travaillent en bureau qui ont la perception la plus positive (49% estiment que les bureaux ont su évoluer aux attentes contre 42% de ceux qui ne travaillent pas encore en bureau, mais qui s'y projettent), et plus particulièrement les interviewés qui travaillent actuellement dans des bureaux avec un type d'organisation du travail plus flexible (54% des actifs occupés qui travaillent en open space, 57% de ceux qui travaillent en flex office et 56% de ceux qui pratiquent régulièrement le télétravail).
- Pour les interviewés qui considèrent *a contrario* que les immeubles de bureau doivent encore évoluer, plusieurs raisons sont évoquées. Sont tout d'abord évoqués le fait d'être **dépassé du point de vue de la performance environnementale (55%)** et à même hauteur le fait **qu'il n'y ait pas d'espaces extérieurs végétalisés sur (ou à proximité) des lieux de travail (53%)**. 43% mentionnent ensuite que l'aménagement du bureau ne répond pas aux besoins et 37% un manque de services ou de lieux de détente (les interviewés qui projettent de travailler en bureau à l'avenir mentionnent beaucoup plus ce point que ceux qui y travaillent déjà : 44% vs 33%). Enfin, plus d'un quart des répondants mentionne également une architecture qui ne correspond pas aux attentes, et des immeubles de bureaux difficilement accessibles, que ce soit par mode de transport doux ou collectif.

III. Les jeunes de 18-34 ans interrogés présentent également une sensibilité à la qualité des bureaux d'une entreprise au moment de postuler à un emploi, et considèrent majoritairement qu'ils sont la vitrine de sa performance globale.

- **La qualité des bureaux joue un rôle important dans la décision de rejoindre (ou non) une entreprise pour neuf 18-34 ans sur dix interrogés (90%).** Parmi eux, 31% jugent même qu'elle est déterminante (et ce, dans une même mesure entre les répondants qui travaillent déjà en bureau et ceux qui s'y projettent).
- Dans le détail, les motivations sont éparses, et aucune caractéristique des bureaux d'une entreprise pouvant jouer dans la décision de la rejoindre ne se détache significativement des autres. Malgré tout, c'est le **confort et les équipements des lieux** qui semblent un peu plus peser : 56% mentionnent la qualité de l'aménagement intérieur (espaces de convivialité, salles de réunions équipées, phone box, végétation intérieure), 49% la qualité des services de l'immeuble (offre de restauration diversifiée, local vélo, crèches ...) et 33% la qualité architecturale du lieu (espaces extérieurs généreux, grande hauteur sous plafond, lumière naturelle). Sont mentionnés dans un second temps **des critères environnementaux** : 36% la qualité de l'immeuble en matière d'émissions de gaz à effet de serre et 32% la qualité des matériaux utilisés (notamment la présence de matériaux naturels de type bois ou végétation).
- Si la qualité des bureaux est valorisée dans le choix de rejoindre une entreprise (ou non), ils sont aussi pour les jeunes interrogés le reflet de leur performance globale (reconnue par 85% des répondants, dont 26% « tout à fait »).
- A contenu et niveau de revenu équivalents, les répondants qui travaillent déjà en bureau comme ceux qui pour le moment ne font que s'y projeter déclarent qu'ils seraient prêts à allonger leur trajet domicile-travail pour travailler dans des bureaux dits de dernière génération (93%). Certains profils semblent même plus enclins à allonger de manière significative ce temps de trajet (plus de 15 min) pour ce motif, et notamment les 18-34 ans interrogés qui vivent en Île-de-France (29% contre 20% pour les répondants vivant dans une autre région), et ceux qui pratiquent au moins une fois par semaine le télétravail (23% contre 14% pour ceux qui ont moins de flexibilité dans leur organisation et qui ne télétravaillent jamais).

IV. Outre son potentiel d'attractivité pour des candidats à l'embauche, la qualité des bureaux est aussi identifiée comme un vecteur de satisfaction pour les salariés actuels d'une entreprise.

- **Les bureaux sont perçus comme un vecteur de satisfaction vis-à-vis de sa situation professionnelle.** La moitié des 18-34 ans interrogés (52%) estiment que le bureau comme lieu de travail (son aménagement, les services offerts ...) contribue de manière « déterminante » à la satisfaction générale vis-à-vis de sa situation professionnelle (et plus particulièrement pour ceux qui projettent de travailler en bureau à l'avenir ; 56%).
- Dans la même mesure, il est aussi perçu comme **un vecteur de performance et d'efficacité au travail.** 53% des interviewés estiment en effet qu'il joue un rôle déterminant sur ces aspects (un sentiment encore exprimé de manière plus appuyée par ceux ne travaillent pas encore en bureau mais qui s'y projettent ; 59%).
- Parmi différents incitatifs présentés aux répondants, le plus convainquant à leurs yeux est celui du lien social et des échanges avec les collègues (40% de citations). Sont pointés ensuite un environnement de travail qui promeut le bien-être (35%), le matériel bureautique sur place (29%), les services sur place (25%) et la facilité d'accès par les transports en commun (24%). Ne sont cités que dans une moindre mesure la diversité des espaces de travail (18%) et la facilité d'accès en vélo ou trottinette (13%).



Annexes

La fréquence de télétravail

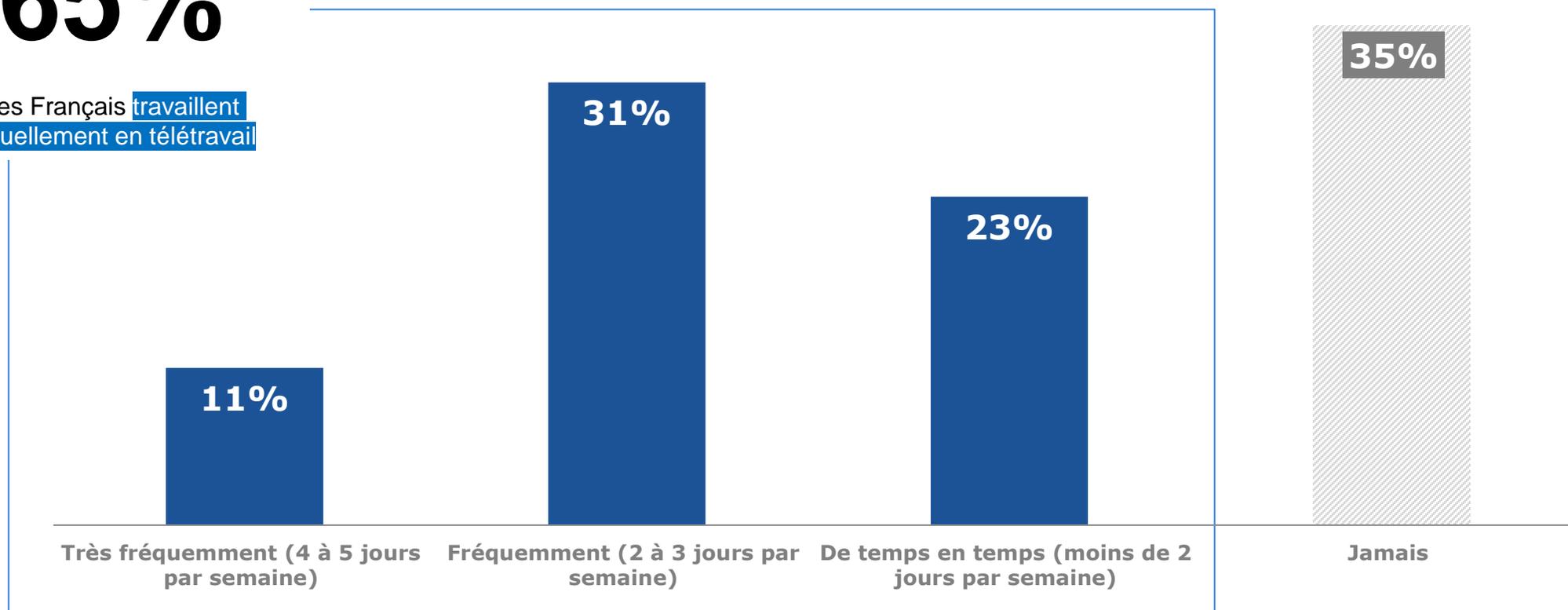
QUESTION : A quelle fréquence environ êtes-vous actuellement en moyenne en télétravail (en cumulant le temps passé sur une semaine) ?



Base : aux actifs occupés qui travaillent actuellement en bureau, soit 69% de l'échantillon.

65%

des Français travaillent actuellement en télétravail



L'organisation des bureaux des actifs

QUESTION : Et vous travaillez actuellement :



Base : aux actifs occupés qui travaillent actuellement en bureau, soit 69% de l'échantillon.

